

Faute d'un enregistrement spécifique, l'estimation de l'orientation et de l'intensité des flux migratoires, notamment à l'intérieur d'une même région, demeure un problème délicat. Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale que l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE) a introduit, dans les formulaires de recensement, une rubrique relative à la localisation géographique des individus lors du précédent recensement, permettant ainsi de mesurer les mouvements migratoires.

Les patronymes, marqueurs migratoires

L'utilisation des patronymes comme marqueurs migratoires dépend étroitement de leur spécificité géographique : peut-on distinguer les individus selon l'aire géographique

d'origine de leurs ancêtres paternels, alors même que le souvenir de cette origine a probablement disparu ? Nous allons examiner cette question. Avant de pouvoir utiliser les patronymes comme marqueurs migratoires, nous devons répondre à deux questions portant sur l'origine géographique des patronymes. D'abord les patronymes étudiés ont-ils une origine multiple ou unique ? Ensuite, quelles sont les similitudes entre la répartition géographique des patronymes observée à un instant donné, et l'orientation et l'intensité des flux migratoires intervenus par le passé.

La première question n'a pas de réponse directe, car, d'une part, les patronymes sont apparus bien avant la promulgation de l'ordonnance de Villers-Cotterêts et, d'autre part, la mise en place du recueil systématique des données démographiques n'a pas été

immédiate partout. Ainsi, hormis quelques généalogies de familles nobles, on ne dispose pas de généalogies anciennes, contemporaines de l'émergence des patronymes.

En revanche, l'analyse de la dispersion géographique des patronymes permet de retracer l'origine des patronymes, car la répartition par commune des porteurs d'un même patronyme est extrêmement inégale. L'étude des patronymes figurant dans les actes de naissance des communes de l'arrondissement de Largentière (département de l'Ardèche) entre 1891 et 1915 illustre cette grande hétérogénéité géographique (voir la figure 3).

Parmi les 25 118 actes de naissance répertoriés, 2 128 patronymes différents ont été dénombrés : pour 1 000 naissances, on ne décompte en moyenne que 85 patronymes différents, ce qui est relativement peu. Il serait pourtant erroné d'en déduire que tous les Ardéchois portent le même nom de famille, car plus de la moitié des patronymes (1 106) ne sont présents que dans une seule commune et les deux patronymes les plus répandus (Martin et Reynaud) ne sont présents que dans 45 des 110 communes de l'arrondissement, c'est-à-dire dans moins de la moitié de l'arrondissement. Dans le même temps, à peine dix pour cent des patronymes sont simultanément présents dans plus de dix communes. Ainsi, la spécificité géographique et la diversité des patronymes se révèlent beaucoup plus importantes qu'on ne le suppose généralement, y compris pour des aires géographiques limitées.

Peut-on approfondir la constatation selon laquelle les noms de familles sont inégalement distribués sur le territoire ? La cartographie des aires géographiques où résident les porteurs d'un patronyme constitue une méthode d'investigation plus fine des mécanismes migratoires, utilisée depuis longtemps en écologie et en épidémiologie. Ainsi, l'étude de 175 communes réparties entre la région montagnarde et rurale du Haut-Jura (en limite des départements de l'Ain et du Jura) et les proches alentours précise quelques aspects de la diffusion géographique des patronymes.

Sur les 170 patronymes les plus fréquents analysés (entre 1891 et 1915), 80 patronymes se répartissent de manière caractéristique : ils n'apparaissent que dans un nombre réduit de

L'évolution génétique

En se fondant sur les mécanismes de l'évolution génétique, on peut examiner les mécanismes de l'évolution des patronymes. Entre deux générations successives, les variations des fréquences patronymiques (ou des allèles) résultent de quatre mécanismes distincts.

Premièrement, la dérive génétique. La constitution d'une nouvelle génération relève d'un processus d'échantillonnage du stock d'allèles des parents. La dérive génétique recouvre les fluctuations aléatoires de fréquence qui se produisent à cette occasion : certains allèles parentaux disparaissent, tandis que d'autres sont fixés. Ce phénomène amplifie progressivement la différenciation génétique entre les populations. À l'échelle des communes, l'amplitude des fluctuations des fréquences patronymiques est importante, car le nombre des patronymes est élevé (les fréquences correspondantes sont donc faibles) et le nombre des naissances est généralement réduit.

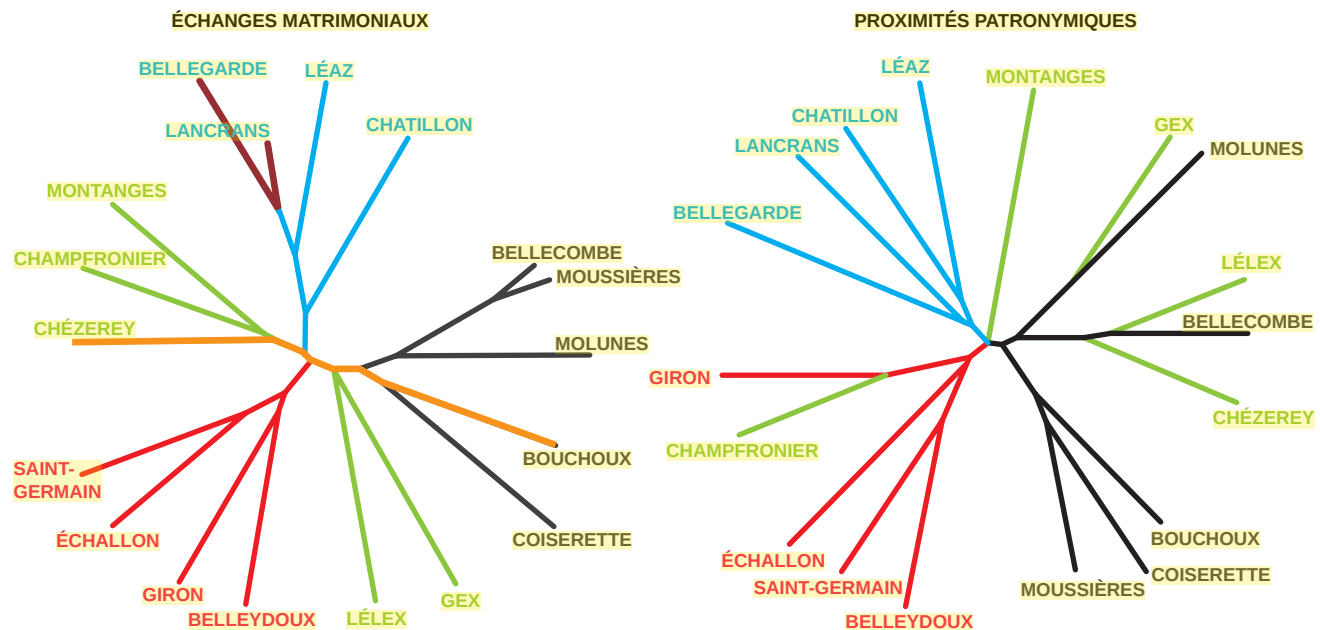
Deuxièmement, les migrations entraînent la diffusion géographique des allèles. En cela, elles s'opposent à la différenciation induite par la dérive génétique. À côté des grands mouvements historiques, comme les grandes migrations du Néolithique, qui portent sur de grandes distances et de longues périodes (entre -7600 et -4000, la culture néolithique a diffusé à travers toute l'Europe à partir du Moyen-Orient), les migrations locales (à l'échelle d'une région) dépendent de l'éloignement, car l'intensité des échanges de gènes diminue très rapidement avec la dis-

tance. Par exemple, la probabilité pour que deux personnes se marient diminue avec la distance entre les habitations initiales des futurs conjoints.

Troisièmement, la sélection recouvre les processus d'origine biologique ou sociale (fécondité différentielle, mortalité périnatale et infantile...) qui affectent la descendance finale des couples et entraînent à terme la disparition de certains allèles au profit d'autres. Les patronymes sont généralement assimilés à des allèles sélectivement neutres, dont la répartition géographique ne dépend que de la dérive génétique et des migrations. Ils sont en revanche dépendant d'autres caractéristiques individuelles (catégorie socioprofessionnelle, appartenance ethnique ou religieuse...) qui ont probablement une incidence sur le nombre final de descendants. Par exemple, dans la vallée de la Valserine, le nombre d'enfants moyen d'un couple dépend de l'enracinement du couple dans la région.

Enfin, les mutations constituent le seul mécanisme susceptible d'engendrer de la diversité génétique ou patronymique. Le très grand polymorphisme patronymique et ses causes multiples (erreurs de transcription, modifications orthographiques) représentent encore une difficulté, et les tentatives d'analyse systématique des « mutations » patronymiques demeurent peu nombreuses (voir la figure 6).

Dans les populations, la répartition géographique observée à un instant donné d'un allèle ou d'un patronyme résulte de ces phénomènes antagonistes.



5. CARTOGRAPHIE SOUS FORME DE DENDROGRAMMES des échanges matrimoniaux (à gauche) et des proximités patronymiques (à droite) pour 18 communes du Haut-Jura durant la période 1801-1830. Sur le diagramme de gauche, la longueur du chemin entre deux communes est inversement proportionnelle à l'intensité des échanges matrimoniaux entre les personnes de ces communes (le nombre de mariages entre ces communes). Par exemple, le nombre des mariages entre les habitants de Bellegarde et ceux de Lancrans (*chemin marron*) est supérieur aux mariages entre les habitants de Chézerey et ceux de Bouchoux (*chemin orange*). Sur le diagramme de droite, la

longueur du chemin est inversement proportionnelle à la proximité patronymique, la probabilité pour que deux individus de ces communes portent le même nom. Chaque couleur correspond à une vallée. Ainsi, la proximité patronymique et les échanges matrimoniaux sont similaires. Les rares différences résultent de problèmes spécifiques, essentiellement dans la vallée de la Valserine (*en vert*). Par exemple, la commune de Lélex, créée au début du XVIII^e siècle, résulte en partie d'un essaimage d'individus originaires de Chézerey, ce qui explique leur proximité patronymique malgré des échanges matrimoniaux relativement faibles.

communes et les communes où ils sont présents ne sont pas distribuées au hasard (ces communes sont souvent limitrophes). À mesure que l'on s'éloigne de la zone où le nombre de patronymes est maximal, la fréquence des porteurs diminue (*voir la figure 4*).

La diminution de cette fréquence, en fonction de l'éloignement géographique de la zone principale, obéit au modèle de l'isolation par la distance, énoncé par Gustave Malécot en 1955 (ce mathématicien français, mort en 1998, est l'un des pionniers de la génétique des populations, qui prédit une décroissance exponentielle de la fréquence patronymique en fonction de la distance géographique. Cette dispersion est typique d'une diffusion progressive et isotrope à partir d'un foyer unique.

Répartition des patronymes et flux migratoires

La question des similitudes entre la répartition géographique des patronymes et l'intensité des flux migratoires anciens est également délicate. D'abord, ces deux notions ne se réfèrent pas au même intervalle de temps. En général, les données migratoires

portent sur des périodes courtes (en démographie historique, les migrations sont souvent estimées en comparant les lieux de naissance et de mariage des conjoints qui figurent sur les actes de mariage). Les flux migratoires sont donc une mesure instantanée dont la valeur ne reflète pas nécessairement les flux antérieurs.

En revanche, la dispersion géographique d'un caractère comme les patronymes reflète l'ensemble des phénomènes qui ont affecté la répartition des porteurs depuis leur émergence, c'est-à-dire les flux migratoires contemporains et passés. Mais cette dispersion reflète aussi d'autres phénomènes, comme la sélection (les mécanismes sociaux qui modifient la descendance des couples) ou la dérive patronymique, susceptibles d'avoir modifié la survie des patronymes.

Pour comparer la dispersion géographique et l'intensité des flux migratoires, nous avons entrepris, dans le Haut-Jura, l'estimation de l'intensité des flux migratoires entre les 18 communes de la région, à partir des registres de mariages de la période 1801-1890 : on mesure le nombre de mariages entre natifs de ces communes. Nous avons ensuite déterminé la

«proximité patronymique» entre les villages, en nous fondant sur la probabilité moyenne pour que deux individus portent le même patronyme (deux populations sont alors d'autant plus proches que cette probabilité est élevée). Après comparaison, nous avons établi qu'au XIX^e siècle, la proximité patronymique et l'intensité des flux migratoires sont très similaires (*voir la figure 5*).

En général, l'intensité des échanges matrimoniaux et les proximités patronymiques dépendent étroitement de l'éloignement géographique entre les communes. De surcroît, au-delà d'un rayon moyen de 15 kilomètres, les échanges sont quasiment inexistantes et la probabilité de rencontrer deux individus portant le même patronyme est quasi nulle. Localement, un patronyme peut être porté par un tiers (voire plus) des natifs, et les aires de répartition des patronymes sont de taille limitée, conséquence ancienne d'une mobilité géographique limitée et de relations confinées à un voisinage proche.

L'élargissement de la zone d'étude soulève de nouvelles difficultés, car certains patronymes sont alors trop fréquents pour qu'ils aient une origine géographique unique.